

GAZIFÈRE INC.
CALCUL DES FACTEURS EXOGÈNES TOTAUX
CAUSE TARIFAIRE 2014 (Phase 3)

<u>No de ligne</u>	<u>Description</u>	<u>000\$</u>
1	Facteurs exogènes (Z)	
2		
3	Avantages postérieurs à l'emploi	
4	Charge 2014 selon la méthode des déboursés pour le régime de retraite	848.5 (1)
5		
6	Budget pour intégration au SPEDE	96.0 (2)
7		
8		
9	Total des facteurs exogènes	<u>944.5</u>

Note: (1) Voir GI-24, document 2.4.1, page 8, pour un montant de 1 160 218\$ tel que retrouvé dans le rapport de Mercer à la pièce GI-26, document 2.4.1, page 8, moins 215 336\$ correspondant à la portion capitalisée moins 10,2% alloué aux activités non réglementées; aucun montant à l'égard du régime de retraite n'est inclus dans la formule du mécanisme incitatif.
(2) Selon la décision D-2013-191.